

CONTRAT DE COACHING

Entre

Nom, Prénom et date de naissance
ci-après dénommé le « coaché »

Et

Nom, Prénom et date de naissance
ci-après dénommé le « coach »

Il est convenu ce qui suit :

I - DEFINITION DE CE QU'EST LE COACHING

Le coach fournit par des entretiens individuels, un accompagnement permanent, conçu dans le but d'aider son client à atteindre les objectifs qu'il s'est fixé, dans sa vie personnel ou professionnel en se concentrant sur « où en est l'individu ici et maintenant » et « qu'est-il prêt à entreprendre pour arriver là où il le veut dans le futur ? ». Le coach écoute, observe et adapte son approche aux besoins de son client, il contribue, par des observations, des questions, de même que des concepts et des principes, à générer des alternatives et identifier les actions. Considérant son client naturellement créatif et plein de ressources, il cherche à faire éclore les solutions et stratégies que celui-ci porte en lui. Son rôle est de fournir les supports nécessaires à l'amélioration des compétences, des ressources et de la créativité que le client possède déjà, de manière à le rendre plus autonome. Au final c'est le coaché qui en recueille les fruits !

II - OBJET DU PRESENT CONTRAT

Le présent document est un contrat de coaching suivant la définition énoncée à l'Article I. Il a pour objet l'accompagnement du coaché par son coach dans le cadre des objectifs préambulaires non exhaustifs tels que formulés par le client qui sont :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

III - MODALITES D'INTERVENTION

Durée et lieu des séances de coaching : Le coaching se déroulera sur 15 heures, à raison d'une séance par semaine d'1h00 à 1h30, réparties au maximum sur 2,5 mois, au sein même de lieu de travail du coaché.

Planning des séances : à déterminer en fonction des contraintes horaires du coaché et du coach à la première séance.

Démarche professionnelle : échanges, discussions, questionnement vertical, projections, pensée positive. Analyse et compréhension des comportements. Exercices de coaching.

Techniques et outils utilisés : mises en situation, outils issus des méthodes de coaching : questionnement, reformulation, renversement, validation, écoute active, PNL, Apter, Hudson, Dilts...

Matériel nécessaire : un stylo et un cahier pour la prise de notes.

IV - CONDITIONS FINANCIERES

Cette action de coaching, dont le tarif est indiqué sur le programme de formation, est financée en totalité par l'employeur du coaché

V - DEONTOLOGIE

Le coach est tenu au secret professionnel et au respect de la déontologie :

- L'établissement et le respect d'un contrat écrit,
- Le respect de la confidentialité pour ce qui concerne le client,
- Le respect du client, de sa personne, de ses choix,
- La restitution à l'employeur en accord avec le coaché, du résultat du coaching à la dernière séance,
- Le respect de la finalité du coaching : accompagner le coaché vers la réalisation de son objectif en se concentrant sur la situation présente et sur ce qu'il est prêt à mettre en œuvre pour réaliser ses objectifs.

VI - ENGAGEMENTS

Du coach :

- Un soutien inconditionnel à son coaché,
- Aider à optimiser les capacités et les ressources dans le respect de la demande du coaché,
- Aider son coaché à fixer un objectif motivant,
- Utiliser une méthode d'accompagnement fiable,
- Participer régulièrement à une supervision,
- Donner le meilleur de lui-même.

Du coaché :

- A suivre activement son coaching et à réaliser les exercices demandés par le coach,
- A être ponctuel aux dates et heures des séances de coaching,
- A prévenir au plus vite son coach en cas d'empêchement de suivre une séance qui sera reportée.

VII - RESPONSABILITE

Le client est responsable de son travail et de toutes ses conséquences sur lui-même. Le contrat est un contrat de moyens et non pas un contrat de résultat. Ces moyens sont le temps et la compétence du coach.

VIII - CONDITIONS DE RESILIATION

Le coaché ou le coach peuvent, sans avoir à en justifier, interrompre le travail en cours. Cette décision implique la réalisation de la dernière séance de bilan.

Fait à

Le / /

Le coaché

Signature

« Lu et acceptée »

L'employeur ou son représentant

Nom & prénom - Signature

« Lu et acceptée »

Le coach

Signature

« Lu et acceptée »

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la Direction de la SASU AJNC - Nérée-coaching pour la gestion de notre clientèle. Elles sont conservées pendant 10 ans et sont destinées au service commercial établi en France. Conformément à la loi « informatique et libertés », Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à la Direction de la SASU AJNC par e-mail : contact@neree-coaching.fr. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site internet de la CNIL : www.cnil.fr